

Compétences

Cette formation aborde les compétences requises pour pouvoir dispenser l'éducation thérapeutique du patient (ETP).

- ☞ s'approprier le concept ETP et son évolution
- ☞ différencier la maladie aigüe et chronique
- ☞ identifier ce qui différencie : information, conseil et posture éducative
- ☞ intégrer la place du patient dans la relation thérapeutique
- ☞ réaliser un bilan éducatif partagé avec le patient
- ☞ animer des séances d'éducation collective
- ☞ construire une réflexion personnelle

MRSS

Présentation de l'organisme de formation

La Maison des Réseaux de Santé de Savoie (MRSS) est une association loi 1901 agréée et financée par l'Agence Régionale de Santé. Elle a pour objectif de porter, concevoir et accueillir les dispositifs permettant l'amélioration des prises en charge des patients, par la coordination des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, qu'ils soient libéraux ou institutionnels.

Elle a également une mission de formation : elle est organisme de formation enregistrée sous le n° 82 73 01 227 73 auprès du Préfet de région Rhône Alpes et dispense depuis 2008 des formations professionnelles.

Elle est Datadockée et certifiée Qualiopi. La loi du 5 septembre 2018 "*pour la liberté de choisir son avenir professionnel*" rend obligatoire de détenir, au 1^{er} janvier 2022, cette certification qualité afin de pouvoir bénéficier de fonds publics ou mutualisés. Notre audit est programmé pour septembre 2021.



Contexte de l'action de formation

En 1988, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit l'ETP de la façon suivante :

" L'ETP vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique.

- Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient.

- Elle comprend des activités organisées, y compris un soutien psychosocial, conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières, et des comportements liés à la santé et à la maladie. Ceci a pour but de les aider (ainsi que leurs familles) à comprendre leur maladie et leur traitement, collaborer ensemble et assumer leurs responsabilités dans leur propre prise en charge dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie ".

En 2009, la Loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) intègre l'approche ETP dans les soins. *" Mieux connaître sa maladie pour mieux la gérer, telle pourrait être la définition de l'ETP, qui est aujourd'hui reconnue par l'ensemble des acteurs de santé comme une priorité pour les personnes atteintes de maladies chroniques ".*

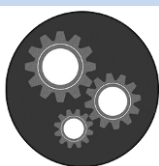
Elle est désormais inscrite dans le code de la santé publique par la loi du 21 juillet 2009 HPST (Art. L. 1161-1 à L. 1161-4). L'ETP vise à *" rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie ".*

Depuis l'article 84 de la loi HPST et le décret n°2010-906 du 2 août 2010, actualisé par l'arrêté du 31 mai 2013 et l'arrêté du 14 janvier 2015, les compétences requises pour pouvoir dispenser l'ETP reposent sur une formation d'un minimum de 40h d'enseignements théoriques et pratiques.



Public visé

- ♦ professionnels de santé médicaux et paramédicaux libéraux et salariés
- ♦ professionnels du champ social et médico-social libéraux et salariés
- ♦ tout professionnel susceptible de travailler avec des personnes atteintes de maladies chroniques



Modalités de formation & durée

- ♦ format en présentiel (avec des temps d'évaluation en distanciel)
- ♦ 42 heures de formation estimées



Prérequis

- ♦ avoir déjà eu une expérience de soins et/ou d'accompagnement auprès de personnes atteintes de maladies chroniques.



Les + de cette formation

- ♦ de par son organisation, vous allez pouvoir expérimenter les pratiques dans votre propre contexte professionnel (si celui-ci vous le permet)
- ♦ vous allez travailler sur des cas concrets que vous apporterez.
- ♦ vous allez réaliser un travail personnel en lien avec l'ETP.



Finalité et objectifs de l'action de formation

Finalité

- ♦ obtenir un certificat de réalisation de formation à l'ETP d'une durée minimale de 40 heures afin de pouvoir dispenser l'ETP aux patients.

Objectif de formation

- ♦ à l'issue de la formation, les apprenants seront capables de développer les 7 compétences décrites ci-dessus pour dispenser l'ETP, en partenariat avec les professionnels (du champ sanitaire, médico-social et associatif), tout en respectant le rôle de chacun.

Ces compétences mobilisent des compétences organisationnelles, relationnelles, pédagogiques, d'animation, biomédicales et de soins.

Objectifs pédagogiques

à l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- ♦ percevoir les répercussions de la maladie sur la vie du patient
- ♦ comprendre la relation soignant-soigné
- ♦ concevoir des séances d'ETP
- ♦ initier un programme ETP



Modalités organisationnelles

- ♦ type de formation : en présentiel avec des temps d'évaluation en distanciel organisée en 3 modules de 2 jours consécutifs.
- ♦ nombre d'heures estimées : 42h estimées réparties en 3 fois 2 jours de 7h
- ♦ dates : 14 et 15 mars 2024 / 11 et 12 avril 2024 / 16 et 17 mai 2024
- ♦ horaire : 9h-17h (pause déjeuner de 1 heure)
- ♦ lieu : Salle de séminaire, APAJH, 11 Rue Daniel Rops, 73160 Cognin.
- ♦ effectif prévu :
 - nombre maximum de stagiaires : 14
 - nombre minimum de stagiaires requis pour réaliser la formation : 8



Tarif

900€ TTC par stagiaire



Matériel nécessaire

- ♦ votre expérience / vos questions



Modalités de suivis administratif, pédagogique et technique

Suivi administratif

- ♦ convention ou contrat de formation
- ♦ attestation d'assiduité : feuilles d'émargement
- ♦ certificat de réalisation
- ♦ parchemin

Personnes chargées des suivis

- ♦ suivi administratif : Carolane MAGNER & Maëlys MIART
- ♦ suivi pédagogique : formateur(s) via mail

Conditions de réponse

- ♦ en 72h (jours ouvrables)



Moyens utilisés pour réaliser la formation

- ♦ remise d'une documentation variée (articles, définitions, extraits d'ouvrages, textes officiels, ...).
- ♦ remise de fiches réalisées par l'équipe de formateurs.
- ♦ remise d'une bibliographie.
- ♦ visualisation de vidéos :
certains liens peuvent être donnés sur demande, d'autres ne seront pas mis à disposition.
- ♦ mise à disposition de livres à consulter sur place, pendant toute la durée du module 3 et uniquement la durée du module 3.
- ♦ apport de cas concrets par les stagiaires eux-mêmes.
- ♦ remise d'un guide pour le travail personnel à réaliser pour la fin de formation.



Contenu de l'action de formation

Afin de vous permettre de tester dans votre pratique professionnelle les contenus abordés, la formation est découpée en 3 modules espacés de 1 mois.

L'ordre ci-dessous, du déroulement du contenu de la formation, est susceptible d'évoluer

Le symbole  indique les spécificités apportées par la MRSS.

s'approprier le concept ETP et son évolution (Module 1)

compétences techniques

compétences pédagogiques
& relationnelles

compétences
organisationnelles

compétences
biomédicales & de soins

- ♦ situer l'environnement lié à l'ETP
- ♦ se référer à des sources fiables d'information



 **intégrer le principe évolutif de l'ETP**

différencier la maladie aiguë et chronique (Module 1)

compétences techniques

compétences pédagogiques
& relationnelles

compétences
organisationnelles

compétences
biomédicales & de soins

- ♦ situer l'environnement lié à l'ETP
- ♦ tenir à disposition des informations liées à la particularité des pathologies



 **faire émerger les représentations sur la notion de santé**

- ♦ apprécier pour ajuster
- ♦ se questionner et définir son rôle



 **se questionner, délimiter son rôle et inclure de nouvelles compétences dans sa vie professionnelle**

☞ identifier ce qui différencie information, conseil et posture éducative (Module 1)

compétences techniques	compétences pédagogiques & relationnelles	compétences organisationnelles	compétences biomédicales & de soins
♦ situer l'environnement lié à l'ETP ♦ tenir à disposition des informations en fonction des enjeux de la maladie et de ses traitements			
 ★ questionner l'intention			
♦ adapter sa pédagogie en fonction de la situation ♦ comprendre les ressorts psychiques de la personne			
 ★ se questionner, délimiter son rôle et inclure de nouvelles compétences dans sa vie professionnelle			

☞ intégrer la place du patient dans la relation thérapeutique (Module 1)

compétences techniques	compétences pédagogiques & relationnelles	compétences organisationnelles	compétences biomédicales & de soins
♦ situer l'environnement lié à l'ETP ♦ mesurer les enjeux ♦ construire une alliance thérapeutique			
 ★ entendre le vécu du patient			
♦ pratiquer l'écoute active et bienveillante ♦ pratiquer l'empathie ♦ comprendre les ressorts psychiques de la personne ♦ échanger et informer ♦ construire une relation de confiance			
 ★ se questionner, délimiter son rôle et inclure de nouvelles compétences dans sa vie professionnelle			

☞ réaliser un bilan éducatif partagé (Module 2)

compétences techniques	compétences pédagogiques & relationnelles	compétences organisationnelles	compétences biomédicales & de soins
<u>identifier les besoins de la personne</u>			
♦ mesurer les enjeux ♦ renseigner les outils de suivi et d'organisation			
 ★ comprendre le patient dans sa globalité ★ repérer les conditions optimales de réalisation ♦ pratiquer l'empathie & l'écoute active et bienveillante ♦ comprendre les ressorts psychiques de la personne ♦ échanger et informer ♦ construire une relation de confiance  ★ repérer ce qu'il faut connaître du patient pour l'accompagner  ★ se questionner, délimiter son rôle et inclure de nouvelles compétences dans sa vie professionnelle			
<u>s'accorder avec la personne (et son entourage) sur un plan d'action</u>			
♦ prendre en compte l'expérience des patients et les processus d'apprentissage de chacun ♦ repérer les ressources et les possibilités du patient selon sa situation			
 ★ définir ce qu'est un objectif éducatif ★ repérer des objectifs de qualité ★ négocier les objectifs ★ prioriser les objectifs convenus ♦ pratiquer l'empathie & l'écoute active et bienveillante ♦ comprendre les ressorts psychiques de la personne ♦ échanger et informer ♦ construire une relation de confiance ♦ s'accorder et convenir de l'action à mener (en différentes étapes) ♦ co-construire un projet  ★ s'essayer à des outils de communication (QO QF, ambivalence...) et ressentir l'impact  ★ se questionner, délimiter son rôle et inclure de nouvelles compétences dans sa vie professionnelle			

☞ réaliser un bilan éducatif partagé (suite Module 2)

compétences techniques	compétences pédagogiques	compétences	compétences
------------------------	--------------------------	-------------	-------------

organiser et planifier les actions éducatives

- ♦ orienter le patient vers des ressources fiables d'informations
- ♦ situer l'environnement lié à l'ETP
- ♦ travailler en partenariat

**★ débiter une réflexion dans un cadre apte à favoriser la collaboration et le travail commun**

- ♦ pratiquer l'empathie & l'écoute active et bienveillante
- ♦ comprendre les ressorts psychiques de la personne
- ♦ échanger et informer
- ♦ construire une relation de confiance

**★ adapter sa pédagogie en fonction des besoins de la personne**

- ♦ planifier les actions liées à l'ETP
- ♦ coordonner les acteurs
- ♦ conduire un projet
- ♦ évaluer, prioriser

compétence transversale**★ comprendre la problématique de l'observance**

★ aider le patient à gérer sa maladie au quotidien

🗨️ animer des séances d'éducation collective (Module 3)

compétences techniques

compétences pédagogiques
& relationnelles

compétences
organisationnelles

compétences
biomédicales & de soins



★ identifier la pertinence d'une séance au regard des besoins d'un public

★ clarifier la problématique

★ définir les objectifs de la séance

★ construire le déroulé de la séance

★ prévoir l'évaluation de la séance

★ utiliser les techniques d'animation de groupe

★ utiliser si besoin des outils éducatifs

★ adapter et varier les séquences au cours de la séance

- ◆ pratiquer l'empathie
- ◆ construire une alliance thérapeutique
- ◆ favoriser l'interactivité
- ◆ favoriser les apprentissages mutuels
- ◆ optimiser la production au sein du groupe



★ intégrer la posture éducative

- ◆ apprécier pour ajuster



★ prévoir les conditions matérielles

🔑 construire une réflexion personnelle (Compétence transversale)

compétences techniques

compétences pédagogiques
& relationnelles

compétences
organisationnelles

compétences
biomédicales & de soins



- ★ réaliser une analyse de sa pratique
- ★ synthétiser les apports de la formation
- ★ rédiger un écrit sur une thématique en lien avec l'ETP
- ★ réfléchir sur la façon dont je peux inclure cette approche dans ma pratique, en prenant conscience de ce que je fais actuellement.



- ★ développer une attitude réflexive
- ★ restituer face à un groupe
- ★ mobiliser son attention
- ★ identifier les situations au cours desquelles je peux, dans ma pratique professionnelle quotidienne, contribuer à l'ETP.



- ★ planifier les étapes de mon projet personnel

🔑 Travail personnel

En amont de la formation

- ♦ remplir le questionnaire de positionnement en ligne : ce questionnaire vise à vous permettre de vous situer par rapport aux compétences abordées & permettre aux formateurs d'adapter la formation au groupe.
[🕒 environ 60mn]

Entre les modules 2 et 3

- ♦ expérimenter les notions abordées.
- ♦ consulter la documentation remise.
- ♦ finaliser et remettre le travail personnel à réaliser selon le guide remis.

Entre les modules 1 et 2

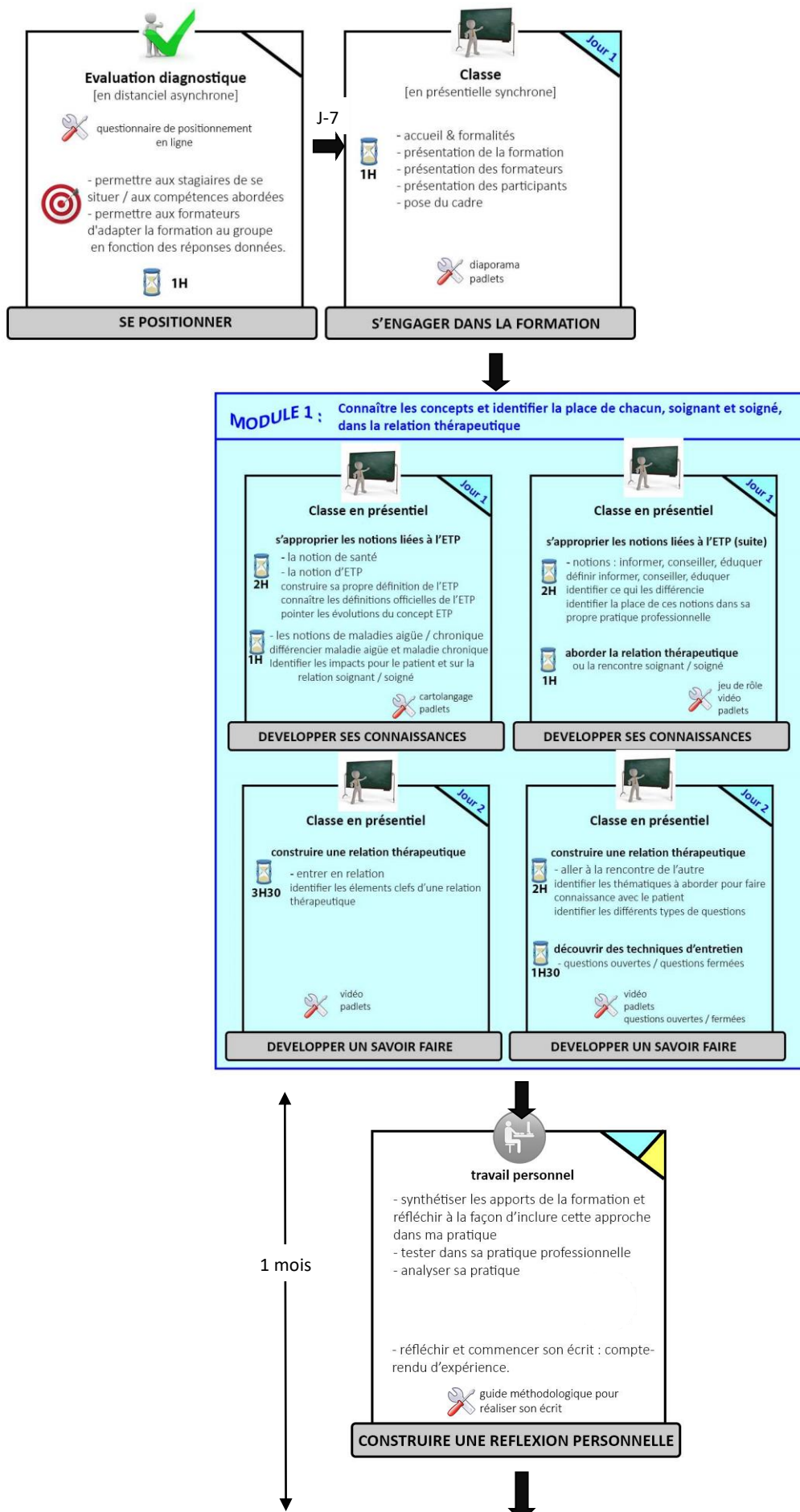
- ♦ expérimenter les notions abordées.
- ♦ tester les questions ouvertes ou fermées élaborées pendant le module 1.
- ♦ réfléchir sur la façon dont vous pouvez inclure l'ETP dans votre pratique, en prenant conscience de ce que vous faites actuellement.
- ♦ réfléchir et commencer le travail personnel à réaliser selon le guide remis.

En fin de formation

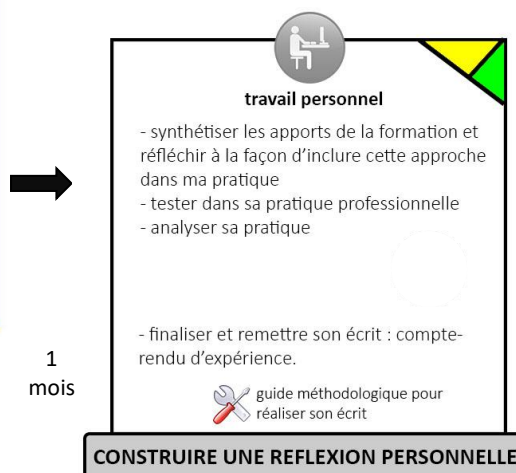
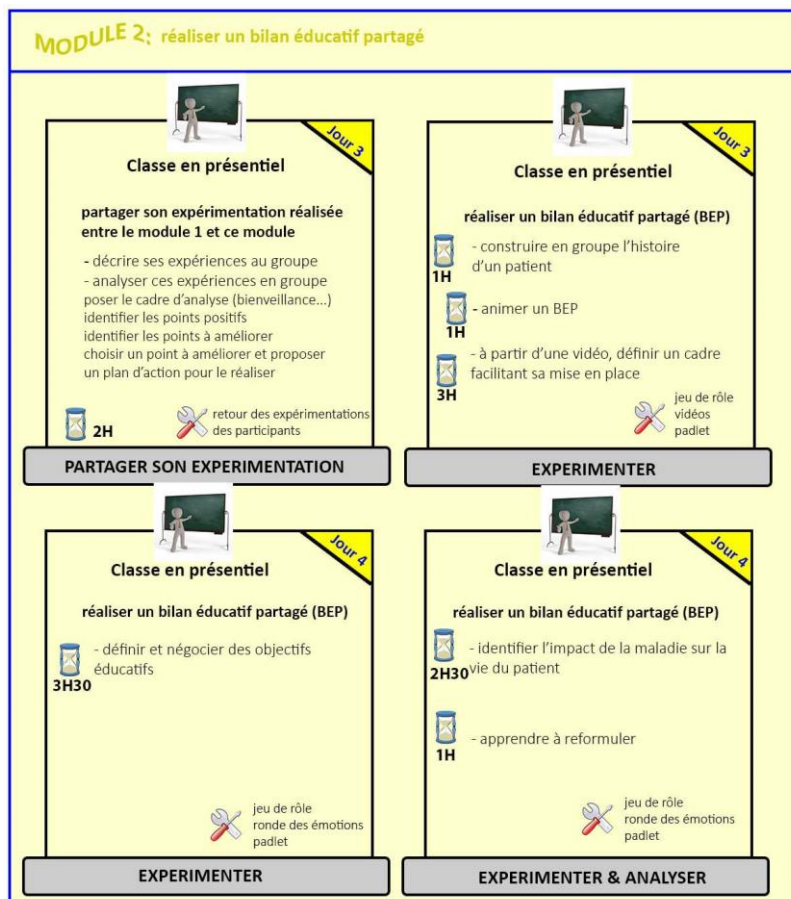
- ♦ remplir le questionnaire de fin de formation en ligne afin de voir vos acquis
[🕒 environ 45mn]

Votre parcours de formation

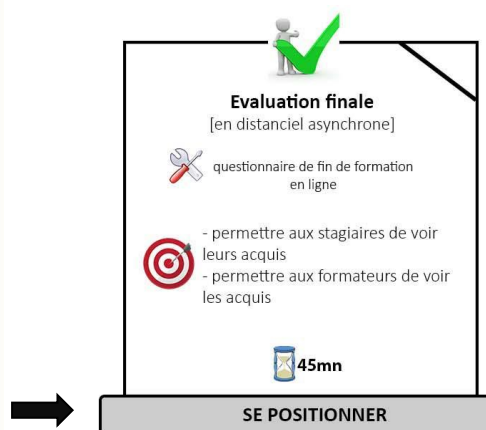
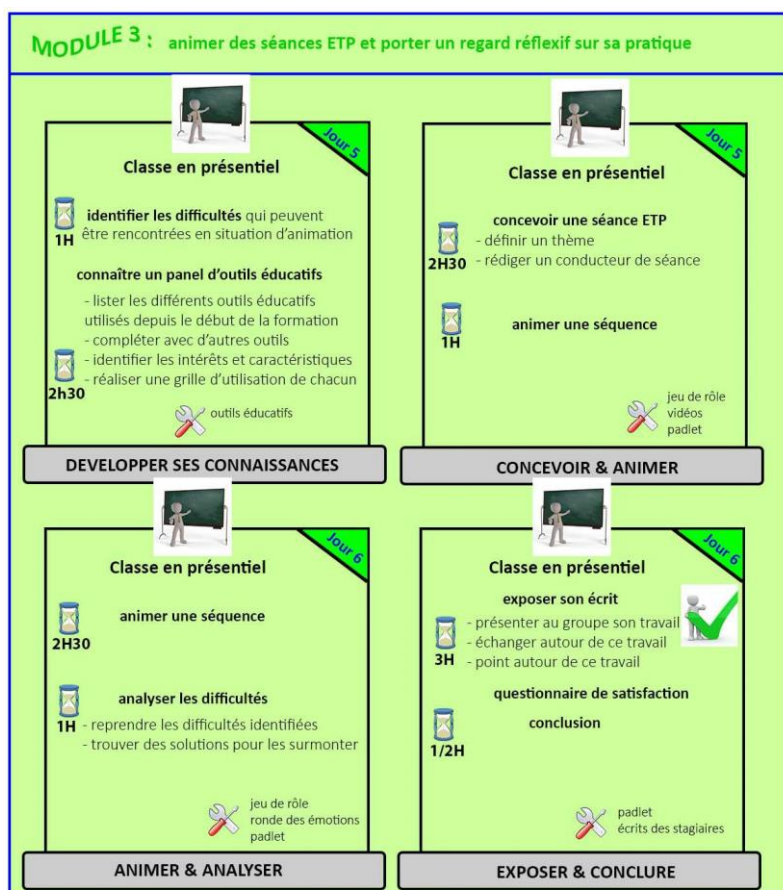
bien prendre connaissance des modalités de remise du certificat de réalisation (point ci-dessous)



MODULE 2: réaliser un bilan éducatif partagé



MODULE 3 : animer des séances ETP et porter un regard réflexif sur sa pratique





Démarche et méthodes pédagogiques

Démarche pédagogique

- ♦ la démarche pédagogique s'inscrit dans un processus de réflexion pour favoriser la mise en mouvement des stagiaires.
- ♦ partir de l'expérience des participants est la base de cette démarche.
- ♦ elle s'appuie également sur le témoignage d'une patiente paire aidante.
- ♦ le contenu de la formation s'adapte au groupe et à ses attentes.
- ♦ entre les modules, les stagiaires sont invités à expérimenter les notions abordées durant cette formation.
- ♦ au cours de la formation et après celle-ci, les participants ont la possibilité de contacter les formateurs pour répondre à leurs interrogations ou faire part de leurs difficultés.

Méthodes pédagogiques

- ♦ les méthodes utilisées sont principalement actives, expérientielles, réflexives et informatives.
Elles permettent également aux stagiaires d'expérimenter en cours de formation.
Elles s'inscrivent dans la même approche que celles préconisées par l'ETP.
- ♦ les techniques utilisées sont variées (brainstorming, vidéo, photo expression, carto-langage, cas concret, retour d'expériences, jeux de rôle,...).



Modalités d'évaluation de la formation

- ♦ au début, en cours et en fin de formation :
évaluation des acquis via 2 questionnaires en ligne : questionnaire de positionnement, et questionnaire de fin de formation.
- ♦ à la fin du module 1 et du module 2 :
évaluation de la satisfaction & du ressenti via un questionnaire
- ♦ à la fin du module 3
évaluation de la satisfaction "à chaud" via un questionnaire
- ♦ à 6 mois : évaluation du transfert des acquis via un questionnaire



Sanction de la formation

certificat de réalisation de formation à l'éducation thérapeutique du patient d'une durée de 40 à 42h.

ATTENTION : la remise de ce certificat est conditionnée par :

- ♦ avoir participé aux 3 modules complets de la formation
- ♦ avoir répondu aux 2 questionnaires en ligne : positionnement et de fin de formation
- ♦ avoir remis son travail personnel dans les délais impartis
- ♦ avoir présenté son travail personnel au groupe et répondu à au moins 3 critères ETP lors de cette présentation



Les intervenants

Au moins 2 des intervenants ci-dessous animeront la formation.

- ♦ HUARD Françoise, formatrice
Infirmière, formation de formateur en ETP, DU en ETP de Grenoble en 2010. Participation à la création et au développement de structures d'éducation et de Réseaux en milieu hospitalier et associatif. Conception et animation de séances ETP avec le Réseau SAVEDIAB de 2006 à 2016. Formatrice à l'ETP depuis 2012.
- ♦ SUCCU Massimo, formateur
Psychiatre, psychothérapeute et tabacologue. Médecin conseil à la MDPH 73 depuis 2012. Conception et animation de séances ETP visant à l'accompagnement des personnes vers un changement de comportement depuis 2016. Conception et animation de formations en addictologie et tabacologie. Formateur à l'ETP depuis 2013.
- ♦ ODIN Florence, formatrice
Coordinatrice en activité physique adaptée (APA), titulaire d'un master en activité physique adaptée et d'un master en promotion et éducation pour la santé ainsi que du titre de formateur professionnel d'adultes. Formation de formateur en ETP. Conçoit et anime des actions éducatives à destination des personnes malades chroniques depuis 2005.
- ♦ GLEYZE Déborah, formatrice
Diététicienne diplômée depuis 2009. En exercice libéral depuis 2012. Salariée à mi-temps à la MRSS, au sein du dispositif d'appui à la coordination, comme ressource dans le domaine de la nutrition. Formée à l'ETP et pour être formateur. Conception et animation de séances d'éducation thérapeutique auprès d'enfants en situation d'obésité et de patients adultes diabétiques depuis 2020.
- ♦ PHILIP Aurélie, intervenante patiente pair aidante
Titulaire du DIU PESH (Personnes Expertes en Situation de Handicap) de Saint-Etienne) et formée à l'ETP.

Vous êtes en situation de handicap ?

Parce que nous sommes persuadés que nos différences nous enrichissent, nous mettrons tout en œuvre pour vous faciliter l'accès à cette formation (accessibilité et adaptabilité pédagogique), dans la limite de nos possibilités. N'hésitez pas à nous informer de vos besoins au moment de votre inscription.

images vectorielles utilisées : creazilla.com et fotomelia.com



Maison des Réseaux de Santé de Savoie

94 bis rue de la Reveriaz - 73000 CHAMBERY ☎ 04.79.62.29.69 📠 04.79.62.39.71

✉ info@mrss.fr / www.mrss.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 73 01 227 73 auprès du Préfet de Région Rhône Alpes

SIRET : 48460820300036 – APE : 9499Z